Image not found or type unknown

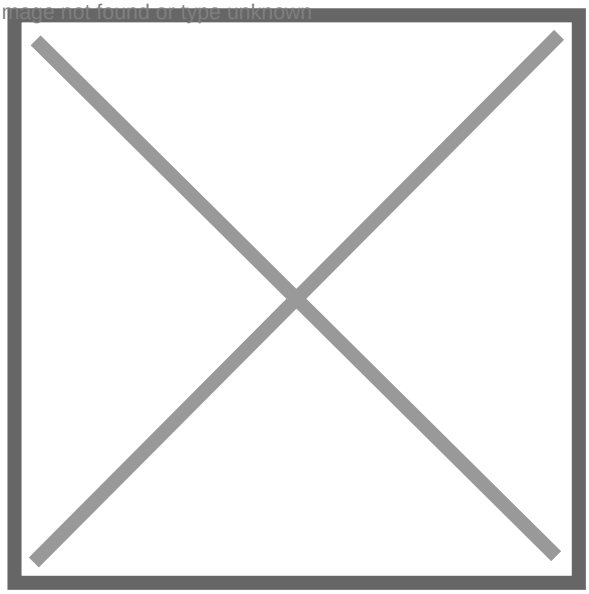

# Que faire pour etre regularise???

Par **koudou**, le **26/07/2008** à **15:40**

bjour a ts,je suis marie a une francaise et nous venons d'avoir un enfant. Moi je suis sans papier, en france depuis pres de 10 ans. nous avons deja fait des demandes mais refus a chaque fois. pourtant ma mere et mes freres sont francais. qui peut nous conseiller??? on nous a parle de la cimade, savez vous s'ils peuvent vraiment nous aider?? merci

Par **jeetendra**, le **27/07/2008** à **11:59**

bonjour, si vous êtes marié à une française et pere d'un enfant français, que vous contribuez à l'entretien et à l'éducation de votre enfant depuis sa naissance, que vous avez de la famille en France depuis pas mal d'années, vous pouvez demander une carte de séjour vie privée et familiale valable un an et renouvelable, la cimade 64 rue Clisson Paris 75013 téléphone 01 44 18 60 50, cordialement

Par **koudou**, le **28/07/2008** à **01:18**

merci pour votre reponse je crois que ce que je vais faire apres avoir pris des renseignements a la mairie et prefecture il m'ont demande' le certificat de nationalite de mon enfant sa piece d'identite alors qu'il na que 2mois je suis alle' les etablir et jatends au moins deux mois avant que cela ne soit fait j'irai des que je les recois a la prefecture mais avant je vais aller voir a cimad de tourcoing ou lille comme je suis ds le nord pour plus de renseignemt je vous remercie pour votre disponibilite'je veux savoir la liste de ts les documents qu'il demande ala prefecture

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés